Accueil > Faits divers > Incendie

Incendies dans l'Aude : il roulait sans permis ni assurance, un homme suspecté d'avoir mal éteint son barbecue placé en détention

Incendie, Aude, Occitanie

Publié le 01/07/2025 à 17:30 , mis à jour à 18:08

ANTHONY CHAPUIS

Écouter cet article

00:00 / 01:39
Powered by ETX Mayfair

Plusieurs incendies s'étaient déclarés dans l'Aude ce dimanche 29 juin 2025. 400 hectares avaient été réduits en cendre avec à l'origine de l'incendie un brasero mal éteint. Le principal suspect a été mis en examen et n'était pas inconnu des services de polices. Il roulait également sans permis de conduire ni assurance.

Ce dimanche 29 juin, d'importants incendies ont été déclarés et ont ravagé 400 hectares dans l'Aude, en Occitanie. Sept départs de feu ont notamment été détectés dans la commune de Bizanet, à une quinzaine de kilomètres de Narbonne. L'incendie aurait été provoqué par un brasero transporté dans une remorque et pas totalement éteint, les braises se sont ensuite dispersées le long de l'autoroute.

Un homme mis en examen pour des "faits d'incendie involontaire"

Lors d'une conférence de presse, Eric Camous, procureur de la République de Narbonne a déclaré qu'un suspect avait *"été mis en examen par le juge d'instruction dans le cadre de l'information judiciaire qui a été ouverte au tribunal judiciaire de Narbonne principalement pour des faits d'incendie involontaire"*

"Au moment des faits, il ne possédait plus le permis de conduire, ne possédait pas d'assurance professionnelle et son véhicule n'était pas assuré", ajoute également le procureur selon *BFM*. Selon l'AFP et nos confrères de *l'Indépendant*, l'homme a été placé en détention provisoire pour une durée de quatre mois.

Nous avons bloqué l'affichage de ce contenu pour respecter vos choix en matière de cookies. En cliquant sur « Consulter », vous acceptez le dépôt de cookies. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en vous rendant sur cette page.

Consulter

Il précise également que l'homme encourt une peine d'emprisonnement de trois ans et une amende de 45 000 euros. Aucune victime mortelle n'est à déplorer précise Éric Camous. Selon BFM, l'homme est âgé de 33 ans et est déjà connu des services de police pour des condamnations *"pour des infractions d'imprudence liées à des conduites en état alcoolique, des conduites sous l'emprise de stupéfiants et des conduites malgré le retrait de son permis de conduire"*.

Voir les commentaires

Quelles sont les maladies reconnues en longue maladie ?
Capital | Sponsored

Les Belges ne devraient pas connaître cette astuce!
Search ads | Sponsored

Cette alarme Verisure dissuade les voleurs. -...
Verisure | Sponsored
Devis en ligne

Nutritionniste : Vous avez trop de graisse abdomin...
Nutrice | Sponsored
Voir les offres

-50% sur l'installation des packs*. N'attendez pas pour protéger votre foyer
Verisure | Sponsored
Devis en ligne

Envie de donner votre avis ? (7 commentaires)

J'ai déjà un compte
Je me connecte

OU

Je n'ai pas de compte
Je m'inscris gratuitement

Les commentaires (7)

Valoche 8 y a 12 minutes — SIGNALER UN ABUS

Quinte flèche royal ! Le champion

RÉPONDRE

cémoi34 8 y a 16 minutes — SIGNALER UN ABUS

La justice va encore être indulgente alors que quelques années de prison et une condamnation à rembourser tous les dégâts serait un minimum.

Mais on va bien lui trouver quelques excuses.

RÉPONDRE

1 6 y a 25 minutes — SIGNALER UN ABUS

Carré d'as, champion !

RÉPONDRE

Voir plus de commentaires

Sur le même sujet

Feux de forêt : après l'incendie de l'Aude, ce dimanche, les autorités hérauttaises appellent à la plus grande vigilance sur le front du feu

VIDÉO Incendie dans l'Aude à cause d'un barbecue mal éteint : le feu se réactive près de Bizanet, la vigilance reste maximale

VIDÉO Incendies dans l'Aude : cette raison ahurissante qui est à l'origine des feux dévastateurs

VIDÉO Incendies en cours dans l'Aude : origine, autoroute A61 toujours coupée, images... ce que l'on sait des feux

SUIVEZ-NOUS

NEWSLETTERS

Découvrez l'ensemble des newsletters de Midi Libre

Découvrir

PRATIQUE

Vidéos
Carnets
Programme tv
Horoscope
Bourse
Partenaires

JOURNAL ET SERVICES

S'abonner
Gérer mon abonnement
Archives
Collections
Applications mobiles
Rss

LES SITES DU GROUPE

La Dépêche
La NR des Pyrénées
L'Indépendant
Le Petit Bleu d'Agen
Centre Presse Aveyron
Toulouscope
Le Villefranchois
Le Journal de Millau
La Gazette du Comminges
Rugbyrama
Midi Libre annonces
evelyne
Partenaires
Boutique Midi Libre
Groupe La Dépêche

MENTIONS LÉGALES DONNÉES PERSONNELLES COOKIES PUBLICITÉ

CHARTE DE MODÉRATION CONTACTEZ-NOUS PLAN DU SITE CGU GÉRER UTIQ

www.midilibre.fr © 2025

Logo Midi Libre